

# Ordonnance

Decc Généraux des Monnoyes  
au Maître de la Monnoye de Paris.

Pour ouvrir en lad. Monnoye de  
petits deniers parisis jusques à 2000. ~  
marcs d'argent.

du 7. jūin 1392.

DES SEIGNEURS Les Généraux Maîtres  
des Monnoyes du roy nostre sire, Gardes,  
et vous Maître particulier de la Monnoye  
d'argent de Paris; Nous avons eue lre  
Lettres du roy nostre dit seigneur faisant  
mention de Saire Saire et ouvertes en laditte  
Monnoye petite Deniere Parisis jusques  
à la somme de deux mille marcs d'argent,  
lesquelles lettres nous vous enuoyons attachées  
à ces présentes sous l'un de nos figietres,

Si nous mandons que les Contenus en icelles  
vous accomplissés selon leur forme et teneur.  
Fait à Paris sous nos figures le septième  
jour de juin l'an mille trois cent  
quatre vingt deux.